



N/réf. : MA/TF

Ayent, le 26 mars 2020

Citoyennes et citoyens,

La lutte contre le Coronavirus est l'affaire de tous.

Le Conseil communal vous recommande de suivre strictement les directives des autorités. Dès le début de la pandémie, les Présidents des 3 communes de l'Adret, le chargé de sécurité et le chef de l'EMCR, se sont réunis afin de coordonner les initiatives et, tant que faire se peut, anticiper les événements. Une coordination et des échanges d'expériences ont également lieu avec la ville et le district de Sion.

Chers citoyennes et citoyens, la situation évolue de jour en jour. Ce qui est était vrai hier, ne l'ai peut-être plus aujourd'hui, c'est pourquoi vous devez constamment vous informer : par les réseaux habituels, journaux télévisés, presse écrite et bien sûr www.ayent.ch.

Nous vous rappelons que l'accès physique aux bureaux communaux n'est possible que sur rendez-vous, pour les urgences uniquement.

Nous vous informons également que la déchetterie est ouverte, mais nous vous prions de respecter les ordres du personnel communal sans quoi nous nous verrions obligés de supprimer ce service.

Ne sortez de chez vous que si vous êtes obligés de le faire

Un grand merci à toutes les personnes qui travaillent pour "nous" servir, pour "nous" soigner. Nous croyons que le meilleur moyen de les remercier, c'est de les respecter en suivant les mesures qui nous sont dictées.

Nous sortirons de cette crise ensemble. Chaque petit geste, chaque initiative qui contribuent à la fin de cette pandémie doivent être entrepris.

Nous partageons l'avis du Conseil Fédéral en ayant confiance au bon comportement de chaque citoyen

Le Conseil communal

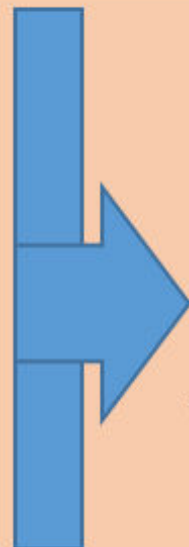
CORONAVIRUS – communication à la population

Mars 2020

J'ai plus de 65 ans

Je suis une personne à risque si j'ai:

Hypertension, diabète, maladie du cœur, auto-immune, cancer



Je ne vais plus au magasin

Je ne vais plus à la déchetterie, j'utilise l'éco point

Je ne me déplace qu'en cas de nécessité

Je cherche des aides

AIDES mises en place pour la population

Repas à domicile	Inscription au CMS du coteau : contact 027/ 399.28.10
Courses, commissions, pharmacie	J'appelle la jeunesse d'Ayent (liste en annexe)
Questions diverses	J'appelle la commune 027 399.26.26 aux heures de bureau ou hotline
Personnes à risques = Bancomat	Appelez votre banque elle aura la solution
Pour tout autre renseignement	www.ayent.ch et je clique sur "coronavirus"

Hotline Canton du Valais

+41 58 433 0 144

(tous les jours de 08h00 à 20h00)

Hotline Office fédéral de la santé publique

+41 58 463 00 00

(tous les jours 24 heures sur 24)

Très important Tri des déchets ménagers



- Les ménages dans lesquels se trouvent des personnes malades ou en quarantaine **doivent renoncer au tri de tous les déchets.** Vous devez les mettre dans les sacs poubelle afin d'éviter toute transmission du virus par ce biais. Il en va de même pour les déchets verts et le compost en petite quantité, qui doivent eux aussi être jetés avec les ordures ménagères.



Très important Les soins de premier secours

Afin d'éviter la diffusion du COVID-19 dans les cabinets médicaux et les hôpitaux, le Service de la santé publique et la Société médicale du Valais invitent les personnes qui suspectent une infection au coronavirus de faire une auto-évaluation sur le site www.coronacheck.ch (disponible en 10 langues). Si une consultation médicale est requise, le patient s'adresse par téléphone à un médecin (idéalement son médecin traitant) qui lui indiquera que faire et où se rendre pour des investigations complémentaires.

Le conseil communal

**SOLIDAIRES – RESPONSABLES –
INDULGENTS
ENSEMBLE NOUS Y ARRIVERONS MERCI**

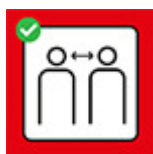
AVEZ-VOUS UN PROBLÈME DE SANTÉ ?

NON

OUI

1. Limitez vos sorties au strict nécessaire.

2. Suivez les consignes du Conseil fédéral :



Garder ses distances.



Éviter les poignées de main.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.



Se laver soigneusement les mains.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



En cas de fièvre et/ou de toux, rester à la maison.

Si vous avez-vous de la toux, de la fièvre ou des problèmes respiratoires :

1. Vérifiez si votre état de santé nécessite une consultation médicale à l'aide du site www.coronacheck.ch.

2. Si une consultation médicale est requise :

- Préparez la liste de vos médicaments
- Contactez par téléphone votre médecin traitant, un médecin de votre région (search.ch) ou la Hotline (+41 58 433 0 144).

3. Le médecin vous indiquera quoi faire et, si nécessaire, où et à quelle heure vous rendre pour des investigations complémentaires. Suivez bien les instructions du médecin.

4. Si vous devez vous rendre à une consultation, prenez avec vous :

- La liste de vos médicaments
- Votre carte d'assuré
- Les informations transmises par votre médecin traitant.

5. Rendez-vous au lieu indiqué si possible en voiture.

6. Sur place vous serez dirigé par du personnel.

7. Vous serez pris en charge par les médecins et l'équipe soignante qui vous donneront les consignes pour la suite.

Pour tout autre problème de santé :

Contactez par téléphone votre médecin traitant. Ne vous rendez pas directement chez le médecin. Informez-le si vous avez de la toux et/ou de la fièvre, même si ce n'est pas le motif principal de votre appel. Si vous prenez des médicaments, préparez la liste avant d'appeler le médecin afin de pouvoir l'en informer. Si vous n'avez pas de médecin traitant, contactez par téléphone un autre médecin de premier recours de votre région ou la Hotline (+41 58 433 0 144).

D'autres informations utiles sont disponibles sur les sites internet de l'Etat du Valais (www.vs.ch/covid-19) et de l'OFSP (<https://www.bag.admin.ch>).



Avis aux personnes âgées

En cas de besoin, la Jeunesse d'Ayent se tient à votre disposition pour faire vos courses ou autres.

Renseignements chez les personnes ci-dessous :

Arthur Genoud (Blignou)	079/373 90 27
Maxime Savioz (Blignou)	079/532 54 72
Carine Fardel (Blignou)	079/ 951 82 00
Emile Praplan (Botyre)	078/645 48 02
Mathieu Aymon (Luc)	079/836 41 00
Célien Aymon (Luc)	079/406 63 61
Cédric Travelletti (Luc)	079/625 75 07
Basile Praplan (Luc)	079/904 55 98
Robin Lorétan (La Place/Villa)	077/430 61 48
Eugénie Fardel (La Place/Villa)	079/511 16 44
Alan Amacker (Saint-Romain)	079/199 75 25
Arnaud Morard (Fortunau)	079/753 96 13
Martin Délétroz (Saxonne)	079/232 69 59
Caroline Blanc (Planquiri)	079/921 27 05
[Sam Rossmann (Arbaz)	078/683 12 29]

Livraison partout sur les **trois communes de l'Adret** (Ayent-Arbaz-Grimisuat)